

25 mars 2026

**The Future is NEUTRAL étend sa plateforme digitale AutoLOOP
à la collecte des batteries de véhicules électriques**

AutoLOOP

- Développée par The Future is NEUTRAL et opérationnelle depuis début 2025, AutoLOOP est une plateforme digitale pour la collecte des matières à recycler : polypropylène, cuivre, platinoïdes, aluminium, etc.
- NEUTRAL étend désormais cette plateforme à la collecte des batteries de traction de véhicules électriques, composées de métaux stratégiques comme le lithium, le cobalt ou le nickel.
- AutoLOOP devient ainsi une plateforme unique pour la gestion du recyclage des matières et des batteries, destinée à tous les centres de véhicules hors d'usage (CVHU) : une solution compétitive, une traçabilité rigoureuse et une mise en œuvre immédiate.
- AutoLOOP permet de répondre à la nouvelle réglementation européenne sur la Responsabilité Élargie du Producteur qui impose depuis août 2025 aux constructeurs automobiles de financer la collecte, d'assurer la traçabilité et de contribuer activement au recyclage des batteries de traction de véhicules électriques.

« Professionnalisation et digitalisation de la filière de la collecte des matières et des batteries : tel est notre objectif. AutoLOOP, c'est une plateforme unique permettant de mieux valoriser les véhicules hors d'usage, en garantissant simplicité, compétitivité et traçabilité. »

Antoine Chéreau, Business Developer - The Future is NEUTRAL

AutoLOOP : comment ça marche ?

- Les centres de déconstruction de véhicules hors d'usage (CVHU) collectent les véhicules hors d'usage (VHU), qu'ils soient thermiques, électriques ou hybrides, à l'image du réseau d'INDRA AUTOMOBILE RECYCLING, leader du traitement des VHU en France.
- Les CVHU les désimmatriculent, les sécurisent et les dépolluent : dépose des batteries de traction, extraction des fluides, des métaux lourds, des gaz réfrigérants, neutralisation des composants pyrotechniques (airbags ou prétensionneurs).
Le CVHU fait sa demande d'enlèvement sur AutoLOOP, pour les batteries des marques clientes (Système Individuel ou éco-organismes, ayant choisi AutoLOOP pour la collecte de leurs batteries).
- Le CVHU démantèle le véhicule et en extrait les pièces de réemploi et les pièces destinées au recyclage des matières.
Les pièces destinées au recyclage sont rassemblées en lots. Par exemple, les boucliers des VHU (inutilisés en pièces de réemploi) sont regroupés dans des contenants. Après avoir atteint un volume minimum, pour l'optimisation du coût de transport notamment, le CVHU propose son lot à la vente dans AutoLOOP.
- Pour ce faire, sur la plateforme AutoLOOP, le CVHU documente les caractéristiques des lots de pièces et de chaque batterie :
 - ✓ Lots de pièces : nature, qualité, conditionnement, poids ou quantité totale, etc.
Après accord sur la quantité, la qualité et prix, la plateforme organise l'enlèvement et le transport ainsi que la facturation.
 - ✓ Batterie : type de batterie, numéro de série de la batterie et du véhicule dont elle provient (BIN et VIN), statut de la batterie, dommages éventuels, photos, etc.
Après analyse, la plateforme organise la fourniture de l'emballage spécifique de la batterie puis son acheminement vers des filières spécialisées de NEUTRAL et ses partenaires, où elle est déchargée, démantelée et recyclée, selon les objectifs de la réglementation européenne.
 - ✓ AutoLOOP répond ainsi aux prérequis nécessaires au recyclage des batteries en boucle fermée, permettant de récupérer ses métaux stratégiques afin de les réinjecter dans de nouvelles batteries.

AutoLOOP et le recyclage des matières



Matériau

☒ Polypropylène P/E ☐ Cuivre ☐ Aluminium ☐ Cobalt ☐ Lithium ☐ Nickel

Qualité déclarée des matériaux

☐ Autre ☐ Mélangé (parechocs, passages de roue, carénages, ébenisteries) ☒ Parechocs seuls

Type d'emballage

☒ Aucun (vrac, en alvéole, cellule) ☐ Big bag 1 m3 ☐ Palette autre ☐ Balle (presse à balles) ☐ Ballots, bottes, liasses (supports U) ☐ Big bag 2 m3

Dimension ou capacité de l'emballage sélectionné

Quantité d'emballage	Poids ou quantité totale(s)	Unité	Volume m3
—	3.5	t	—

AutoLOOP et le recyclage des batteries



Matériau

☒ Batterie de traction VE ☐ Cuivre ☐ Aluminium ☐ Cobalt ☐ Lithium ☐ Nickel

Co service d'enlèvement sans frais ni est valable que pour les batteries du Groupe Renault (marques Renault, Dacia, Alpine...) servant à la traction des véhicules électriques ou hybrides, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.

Type de batterie (Boxxer) : BTIAE1000 Poids batterie (kg) : 314 Dimensions (L x l x h en cm) : 132 x 103 x 32

BNP (numéro de série) : Z55109788RTK005294 Batterie avec dommages apparents ? ☐ Oui ☒ Non Statut de la batterie : Fonctionnelle

Modèle du véhicule : Kangoo 3.44 kWh État du véhicule d'origine de la batterie : Fonctionnel Fin de vie VIN dont est issue la batterie : XXXXXXXXXX

Batterie déjà utilisée ? ☐ Oui ☒ Non Commentaires : Photos Etiquette + Vue générale, et détails si dommages

Photos Etiquette + Vue générale, et détails si dommages (max 5) : télécharger

Définitions

- ✓ **Polypropylène** : la grande famille des plastiques, présents notamment dans les boucliers d'un véhicule.
- ✓ **Cuivre** : présent dans les faisceaux des câblages, les moteurs électriques ou les batteries de traction.
- ✓ **Métaux platinoïdes** (PGM = Platinum Group Metals) : rhodium, palladium, platine, présents dans les pots catalytiques.
- ✓ **Aluminium** : présent notamment dans certains ouvrants (capots, ailes, portes, hayons), les pièces de fonderie (jantes, carters moteur ou boîtes de vitesse) ou les batteries de traction.
- ✓ **Cobalt, lithium, nickel** : présents dans les batteries des véhicules électriques ou hybrides.
- ✓ **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** : la Responsabilité Élargie du Producteur mobilise fabricants, distributeurs et importateurs dans une démarche d'économie circulaire. Ils contribuent à prolonger la durée de vie des produits et à réduire les déchets en intégrant l'éco-conception, la réparation, le réemploi et le recyclage. Depuis août 2025, la REP a étendu la responsabilité des producteurs à la gestion et au financement de la fin de vie des batteries de traction.
- ✓ **Éco-organisme** : un éco-organisme est une structure collective agréée par l'État qui prend en charge, pour ses adhérents, l'ensemble des obligations liées à la REP.
- ✓ **Système Individuel (SI)** : le Système Individuel est une option personnalisée mais plus exigeante. Il permet au fabricant de remplir ses obligations, sans passer par un éco-organisme. Le Système Individuel est plus adapté aux entreprises capables de gérer la filière de bout en bout et désireuses de sécuriser leur propre accès à la matière recyclée en vue des futures exigences réglementaires.

À propos de The Future is NEUTRAL

The Future is NEUTRAL est le seul acteur d'économie circulaire automobile au service de l'ensemble de l'industrie automobile en Europe. Sa mission : collecter, démanteler des véhicules hors d'usage, réutiliser, remanufacturer ou recycler les pièces et les matières, pour les réintroduire dans le cycle de vie de l'automobile. Avec 425 000 véhicules hors d'usage collectés et démantelés par an, une offre de près de 10 millions de pièces de réemploi, 350 000 pièces remanufacturées et plus de 2 millions de tonnes de matières recyclées par an, The Future is NEUTRAL développe à l'échelle industrielle l'économie circulaire automobile en boucle fermée, *from car to car*.

Plus d'information : <https://www.thefutureisneutral.com>

À propos d'INDRA AUTOMOBILE RECYCLING

INDRA AUTOMOBILE RECYCLING, filiale de The Future is NEUTRAL, est un acteur historique de référence du traitement et de la valorisation des véhicules accidentés et hors d'usage, au service de tous les acteurs de la filière : assureurs, centres de démantèlement, constructeurs, équipementiers, réseaux de distribution et de réparation, collectivités et clients particuliers. Fort d'une expertise de 40 ans, INDRA traite aujourd'hui plus de 400 000 véhicules hors d'usage par an via un réseau de près de 350 centres de démantèlement agréés et apporte à ses clients une proposition de services couvrant toute la chaîne de valeur. L'entreprise joue également un rôle clé dans la professionnalisation de la filière, grâce à sa connaissance approfondie du marché et de la réglementation, son expertise en ingénierie et son centre de formation AURECA.

À propos de GAIA

Pionnier de l'économie circulaire automobile depuis 1998, GAIA, filiale de The Future is NEUTRAL, répond à une diversité de problématiques de ses clients, en développant des solutions sur mesure, à différents niveaux de la chaîne de valeur : recyclage de matières automobiles en boucle fermée, revalorisation de stocks morts et de flottes en fin de vie, réparation et réutilisation des batteries de traction. Plus de 18 000 batteries ont déjà été réparées par GAIA depuis 2012.